

Lutte contre la corruption : Didier Migaud veut un plan pluriannuel

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM AVEC AFP

17 octobre 2024



Le ministre de la Justice Didier Migaud a annoncé mardi 15 octobre qu'il voulait « *faire avancer quelques réformes en matière de défense de la probité* », dans son discours de clôture d'un colloque consacré aux 10 ans du Parquet national financier.

« *Pour conserver son haut niveau d'expertise et sa crédibilité à l'international, pour faire face aux nouveaux défis qui l'attendent, la France doit encore pousser plus loin les réformes qu'elle a jusqu'ici entreprises* », a déclaré le garde des Sceaux.

« *La défense de la probité est un sujet qui doit nous tenir à cœur et j'entends bien faire avancer quelques réformes en la matière* », a-t-il

ajouté.

Il a indiqué qu'il souhaitait que « *la France se dote d'un nouveau plan national pluriannuel de lutte contre la corruption* ». Ce plan était annoncé pour le printemps 2024, mais n'a finalement pas encore été dévoilé.

« *Il est nécessaire que ce plan puisse être présenté au Parlement [...] et même largement diffusé auprès de nos concitoyens qui sont directement concernés (par) ces questions essentielles pour l'intégrité de notre État et de notre démocratie* », a estimé Monsieur Migaud.

Le ministre a par ailleurs indiqué vouloir mener « *une réflexion sur le régime de responsabilité des décideurs publics et sur les contours de l'infraction de prise illégale d'intérêt* ».

« *Il faut pouvoir à la fois sécuriser davantage les élus et les responsables publics tout en prévenant plus efficacement les risques de conflit d'intérêt et de prise illégale d'intérêt* », a jugé celui qui était auparavant président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Enfin, le ministre a évoqué la « *pénétration de la criminalité organisée liée au trafic de stupéfiants dans les sphères politique et économique* », mise en lumière dans le rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic en France rendu public en mai.

« *Nous savons que c'est un phénomène qui enfle [...] et qui aujourd'hui mine nos démocraties* », a-t-il dit, soulignant que cela nécessitait une « *réponse rapide* ».

« *J'espère que nous serons très bientôt en mesure d'avancer sur ce sujet, conjointement avec les parlementaires, mais peut-être que dans l'attente,*

nous pouvons d'ores et déjà mettre en place un renforcement de notre action dans ce domaine », a-t-il déclaré, sans donner plus de détail.